Le Chili refuse de négocier avec la Bolivie un débouché sur le Pacifique



La Haye, 22 mars, (RHC).- L'équipe juridique du Chili à la Cour internationale de justice de La Haye a refusé de négocier son statu territorial actuel.

Maître Claudio Grossman a réitéré le principal argument juridique et historique du Chili pour ne pas renégocier le traité de 1904 qui a tracé les limites territoriales des deux États.

«Le Chili a reconnu à la Bolivie le plein droit et sans restrictions au transit par son territoire et ses ports du Pacifique. » a souligné maître Grossman, le premier des orateurs chiliens à La Haye.

En 1879, la Bolivie a perdu son débouché sur la mer à la suite d'une guerre. Les autorités boliviennes considèrent ce fait comme une invasion du Chili qui a démarré au port d'Antofagasta.

Les avocats de la Bolivie doivent intervenir de nouveau lundi prochain et le Chili mercredi. La Cour internationale de justice de La Haye prononcera son verdict vers la fin de l'année.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/158144-le-chili-refuse-de-negocier-avec-la-bolivie-un-debouche-sur-le-pacifique



Radio Habana Cuba